

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Jonction d'Ecublens = RC177 encore plus inutile**

**L'Association Venoge Vivante est intéressée par les objectifs annoncés pour la construction de la jonction autoroutière d'Ecublens: moyennant des mesures d'accompagnement sévères, sa présence peut diminuer le trafic privé au profit des transports publics et rendre encore plus inutile le projet de RC177 dont les impacts sont incompatibles avec l'initiative populaire « Sauvez la Venoge » acceptée par le peuple vaudois en 1990.**

L'Association Venoge Vivante (AVV), qui coordonne les efforts des principales associations écologistes du canton de Vaud pour la mise en œuvre du plan de protection de la Venoge, a pris connaissance avec intérêt du projet d'implantation d'une jonction autoroutière à Ecublens.

Pour autant que les mesures d'accompagnement prévues pour favoriser les transports publics dans l'ouest-lausannois et la vallée de la Venoge soient effectivement mises en place parallèlement à cette réalisation, les objectifs annoncés sont prometteurs.

Dans ce nouveau contexte, les raisons avancées pour créer une nouvelle route de desserte de la zone industrielle de Vufflens-Aclens (RC177 d'ailleurs présentement contestée par AVV devant le Tribunal cantonal) se révèlent d'autant plus branlantes que cette jonction permettra au trafic routier (poids lourds) de rejoindre beaucoup plus rapidement l'autoroute que par une RC177 qui n'est qu'une source supplémentaire de nuisances.

AVV attire cependant l'attention des autorités sur le fait que l'emplacement exact de la jonction et sa géométrie devront respecter scrupuleusement les contraintes du Plan cantonal d'affectation de la Venoge et que devront être réalisées sur le terrain des mesures de compensation écologiques proportionnées.

Lausanne, le 28.1.2010

Le Comité d'AVV

Pour tout renseignement, s'adresser à  
Françoise Benjamin (présidente d'AVV) tél. 021 702 27 02 ou à  
Pierre Santschi, tél. 021 625 65 07